



Président (provisoire)

Monsieur Jean-Louis STEVENIN
25 Bis Barbe en Croc
Route de Gruyères
08430 MONDIGNY
Tél.: 06 98 93 60 60
@MAIL: jean.louis.stevenin08@gmail.com

Procès verbal Comité Directeur

Jeudi 16 juin 2022 20h00

Accueil

Présents Nadine BILLAUDEL - Cédric PAQUIN - (ASNCM)
Maxime BILLAUDEL (SNS)
Christophe GORET - Stéphanie LEFEVRE, représentant Stéphanie SIMON (RSN)
Martine BERTRAND - Théo COLLING à coopter (CNV)
Jean-Louis STEVENIN à coopter (CMN)

Excusés Johan POTH, (ARMN)
Stéphanie SIMON représentée par Stéphanie LEFEVRE- Daniel TASSOT (RSN)
Sandrine PIRSON (CPFN)
Léo MANCIAUX (SNS) donne son pouvoir à Maxime BILLAUDEL
Sébastien REMY - Anthony HURBAIN (CMN)
Ophélie MALICET(ASNCM)

Assiste Denis VADEL Vice-président de la Ligue Grand Est de Natation

Le point sur la situation du Comité

Jean-Louis STEVENIN informe les membres présents de ses échanges SMS avec Aurélien LEMOINE président en exercice. Ces messages indiquent clairement la volonté d'Aurélien LEMOINE de cesser ses fonctions de président du comité départemental.

Le CMN fait part de la décision de son comité de remplacer Aurélien LEMOINE par Jean-Louis STEVENIN au titre de ses représentants au comité départemental.

Le comité procède ensuite à la cooptation de deux membres. La totalité des élus présents approuvent cette mesure. Théo COLLING (CNV) et Jean-Louis STEVENIN (CMN) sont donc désormais membres cooptés, et devront, s'ils le souhaitent, faire acte de candidature officielle lors de la prochaine AG.

Désignation au poste de Président(e) provisoire

En conformité avec les statuts du Comité Départemental, il est ensuite procédé, parmi les membres du comité, à l'élection d'un président ou d'une présidente provisoire. Seul, Jean-Louis STEVENIN se déclare volontaire. Les membres présents le considèrent comme membre du fait de sa cooptation. La totalité des membres élus présents et représentés approuvent cette décision, le désignant président provisoire jusqu'à la prochaine AG.

Désignation du siège social du comité (à valider en AG)

Le comité approuve la désignation provisoire du siège social chez le président provisoire jusqu'à la prochaine AG.

La nouvelle adresse est :

Comité Départemental de Natation
chez Jean-Louis STEVENIN
25 Bis BARBE EN CROC,
Route de GRUYERES
08430 MONDIGNY

Attentes des clubs

Un débat s'instaure sur le rôle attendu du comité départemental vers les clubs.

Il est rappelé que le comité départemental est une instance de la FFN, et statutairement il doit organiser, développer et contrôler la pratique de la natation sur son territoire de compétence. Il entretient par ailleurs toutes les relations utiles avec la Ligue Grand EST, les pouvoirs publics du département et les comités des autres départements de la LGE.

Il ressort des différents échanges :

- Le besoin d'une mutualisation sous forme de stages, de regroupements, et toutes autres actions à définir allant dans le sens d'un soutien aux différents clubs. Chaque membre, chaque club peut proposer des actions dans ce sens ;
- La nécessité de recruter et former des officiels de natation. Le comité insiste sur le rôle prépondérant des entraîneurs au contact des parents de jeunes nageurs qui découvrent la compétition. Un certain nombre de pistes pour favoriser ce recrutement sont évoquées : réunion parents – nageurs dans chaque club, mission confiée aux cadres de chaque club en contact permanent avec les parents, sanction financière en cas d'absence d'officiels lors de compétitions,
- La présence à nos côtés de la Ligue Grand Est de Natation, dont le rôle, explicité par Denis VADEL, Vice-président de la LGE, est l'accompagnement dans tous ses aspects. Conseils, conventions de développement, appui financier.....

En conclusion de ce débat, il apparaît primordial de revoir le projet associatif validé lors de la dernière AG, d'y apporter les rectifications souhaitables, afin qu'il serve de support dans nos différentes relations avec les instances diverses.

Point sur la formation des officiels (NC et Eau Libre)

- **Eau libre** : La formation prévue par le formateur de la LGE sur l'épreuve du Lac des Vieilles Forges ne pourra pas se tenir. Il est envisagé une formation en visio depuis le Lac de la Forêt d'Orient au cours de l'épreuve Eau Libre du 10 juillet.
- **Natation Course** :
 - Chronométrateurs : 8 candidats (5 ARMN, 2 CNV, 1 CMN) dont 6 validés et 2 en cours d'épreuves pratiques
 - B vers Juges : 12 candidats dont 7 validés (2 CMN, 2 ASNCM, 1 SNS, 1 ARMN, 1 CNV), 3 en cours d'épreuves pratiques (1 ASNCM et 2 CMN), et 2 ajournés (1 ARMN et 1 RSN)
 - Starter : 3 candidats dont 3 validés (1 ASNCM et 2 CMN)

Préparation AG

La date retenue est le vendredi 23 septembre 2022 à 20h30 à Charleville-Mézières. Le lieu précis reste à déterminer

Les membres présents en établissent l'ordre du jour :

- Approbation PV AG 30 octobre 2020
- Scrutin des élections de membres complémentaires au comité directeur pour les postes disponibles à savoir
 - ASNCM 0
 - ARMN 2
 - CMN 1
 - CNV 2
 - CPFN 2
 - SNS 1
 - SRN 0
- Rapport moral : président provisoire en exercice Jean-Louis STEVENIN
- Rapport activités : secrétaire générale Nadine BILLAUDEL
- Rapport financier : trésorière Martine BERTRAND
- Rapport vérificateur aux comptes : Yves SEGUIN
- Rapports sportifs des différentes disciplines (NC, EL, NA) directeur sportif Johan POTH
- Résultats des élections complémentaires
- Election au poste de président(e)
- Parole aux invités

Les membres présents conviennent de différer la mise à l'ordre du jour des récompenses. (1)

Fin de séance à 22h00

Nadine BILLAUDEL
Secrétaire Générale

Jean-Louis STEVENIN
Président provisoire

(1) Hors réunion : suite au débat sur ce sujet, Jean Louis STEVENIN pense souhaitable que la commission sportive en débattenne et fasse une proposition. Il y a un sujet de fond et de forme à traiter.

Valorisation des emplois bénévoles : 8 personnes sur une durée de 2 heures soit au total 16 heures.